

**Budget primitif COMMUNAL 2022**

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS

2022 03 09

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAÔNE 25660**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	22

Date de la convocation
18/03 /2022

Date d'affichage
30/03 /2022

Objet de la délibération
Budget primitif COMMUNAL 2022

Séance du 24 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux le vingt quatre mars à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Guinemand dans le respect des règles sanitaires en vigueur compte tenu de la crise sanitaire, sous la présidence de M. Benoit VUILLEMIN, Maire.

Présents : Lylian CALVAT, Nathalie CASTILLON, Jérôme CUCHE, Claude GAULARD, Karine GOMES, Fanny GROSGURIN, Emilio JUAREZ, Antoinette LE BRAS, Marc LECAILLE, Jean-Baptiste MALIVERNAY, Cyril MARÉCHAL, Christian MOREL, Franck NICOLAS, Charles-Emmanuel PELLETIER, Margaux PRAOM, Philippe RIGAL, Nadine SAUVONNET, Violette SEGARD, Benoit VUILLEMIN.

Excusées :

Marion BELLEVILLE donnant pouvoir à Cyril MARÉCHAL

Marlène GABLE donnant pouvoir à Violette SEGARD

Delphine RAHON-SIMON donnant pouvoir à Christian MOREL

Absente : Maud WASNER

Cyril MARÉCHAL a été désigné Secrétaire de séance.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du passage des budgets M14 en nomenclature M57, à compter du 1er janvier 2022,

Vu l'avis favorable de la commission finance du 1er mars 2022,

Considérant que la section de fonctionnement présente un solde excédentaire avec la reprise de l'excédent 2021 et constitué ces dernières années et ceci afin de faire face à la dette importante de la commune,

Considérant que la section d'investissement s'équilibre entre dépenses et recettes,

Considérant que le Conseil Municipal se prononce sur les budgets primitifs 2022 arrêtés lors de la réunion de la commission des finances du 1er mars 2022,

Les budgets primitifs ayant été présentés séparément,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, sur le rapport de M

par 22 voix POUR, 0 ABSTENTION et 0 voix CONTRE

- APPROUVE et VOTE par chapitre le budget primitif communal 2022,
- ADOPTE les deux sections comme suit :
- AUTORISE le maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) au sein de la section d'investissement et de fonctionnement sur le budget communal, budget annexe du Périscolaire et budget Forêt sous nomenclature M57, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections.

En section de fonctionnement, les chapitres suivants en dépenses :

DEPENSES		BP 2022
011	Charges à caractère général	519 940,00
012	Charges de personnel	911 629,00
014	Atténuation de Produits	14 145,00
65	Charges diverses de gestion courante	245 044,00
66	Intérêts d'emprunts	191 000,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00
040	Dotations aux amortissements	222 384,68
023	virement à section d'investissement	700 229,10
		2 809 371,78

En section de fonctionnement, les chapitres suivants en recettes :

RECETTES		BP 2022
002	Excédent antérieur reporté	2 776 562,55
013	Atténuations de charges (rbt rému personnel)	25 000,00
70	Produit des services	132 700,00
73	Impôts et taxes	1 556 500,00
74	Dotations et participations	336 563,00
75	Autres produits de gestion courante	31 500,00
77	Produits exceptionnels	26 491,00
042	Opérations d'ordre entre section	28 934,47
		4 914 251,02

En section d'investissement les chapitres suivants en dépenses :

DEPENSES		BP 2022
001	Solde d'exécution d'investissement	223 087,51
	RAR dépenses 2021	112 044,03
10	Dotation Fonds divers réserves	0,00
16	Remboursement d'emprunt	1 256 000,00
204	Subventions d'équipements versées	149 462,81
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	317 439,96
23	Immobilisations en cours	
Opé 13	Gymnase de l'Espace, rénovation	0,00
020	Dépenses imprévues investissmt	0,00
040	Opération d'ordre entre sections	28 934,47
041	Opération patrimoniales	0,00
		2 086 968,78

En section d'investissement, les chapitres suivants en recettes :

RECETTES		BP 2022
001	Solde d'exécution d'investissement	0,00
13	RAR recettes 2021	100 000,00
10	FCTVA - Taxe aménagement	49 355,00
1068	Excédent de fonct N-1 capitalisé	0,00
13	Subventions d'investissement	1 015 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	
21	Immobilisations corporelles	0,00
024	Produits des cessions	0,00
040	Opérations d'ordre en sections	222 384,68
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section fonctionnement	700 229,10
		2 086 968,78

Ainsi délibéré aux mêmes jour, mois et année que susmentionnés.

Fait à Saône, le 30/03/2022
Monsieur le Maire de Saône,
Benoît VUILLEMIN



M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Délibération transmise à :

- Préfecture
- Trésorerie
- DGFIP



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE : COMMUNE DE SAONE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21250532500010

POSTE COMPTABLE : SGC BESANCON

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : 39000 BUDGET SAONE M14 (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	26
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	27
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	28
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	29
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	31
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	34
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	40
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	41
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	45
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	46
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	47

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	50
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	51
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	53
B3.1 - Etat des provisions constituées	55
B3.2 - Etalement des provisions	56
B4 - Etat des charges transférées	57
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	58
B6 - Prêts	59
B7.1 - Etat des emprunts garantis	60
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	61
B8.1 - Subventions versées	62
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	63
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	64
B9 - Etat du personnel	67
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	68
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	69
C - Annexes budgétaires	70
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	72
D - Autres éléments d'information	73
D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	74
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D4 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	75
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0
3	Dépenses d'équipement brut / population	0
4	Encours de dette / population (2) (3)	0
5	DGF / population	0
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : 7.5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections.

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)			C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A)
			(2)	
TOTAL DU BUDGET	0.00	0.00	A1	0.00
Investissement	0.00	0.00 (3)	A2	0.00
Fonctionnement	0.00	0.00 (4)	A3	0.00

RESTES A REALISER N-1			
Dépenses		Recettes	Solde (B)
I + II	0.00	III + IV	B1
I	0.00	III	B2
II	0.00	IV	B3
TOTAL des RAR			0.00
Investissement			0.00
Fonctionnement			0.00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0.00
Investissement	A2 + B2	0.00
Fonctionnement	A3 + B3	0.00

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A

VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	+	
		DEPENSES	RECETTES
		1 751 837,24	1 986 968,78

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	112 044,03	100 000,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 223 087,51	(si solde positif) 0,00
		=	=
	Total de la section d'investissement (2)	2 086 968,78	2 086 968,78

VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	+	
		DEPENSES	RECETTES
		2 809 371,78	2 137 688,47

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 776 562,55
		=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	2 809 371,78	4 914 251,02

TOTAL DU BUDGET (4)		4 896 340,56	7 001 219,80
---------------------	--	--------------	--------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

II
C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	16 741,09	25 000,00	25 000,00	41 741,09
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	149 462,81	149 462,81	149 462,81
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	88 332,74	292 439,96	292 439,96	380 772,70
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	6 970,20	0,00	0,00	6 970,20
Total des dépenses d'équipement		0,00	112 044,03	466 902,77	466 902,77	578 946,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	1 256 000,00	1 256 000,00	1 256 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	1 256 000,00	1 256 000,00	1 256 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	112 044,03	1 722 902,77	1 722 902,77	1 834 946,80

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		28 934,47	28 934,47	28 934,47
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		28 934,47	28 934,47	28 934,47

TOTAL	0,00	112 044,03	1 751 837,24	1 751 837,24	1 863 881,27
					+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE					223 087,51
					=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					2 086 968,78

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

II

C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	1 015 000,00	1 015 000,00	1 015 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	100 000,00	1 015 000,00	1 015 000,00	1 115 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	49 355,00	49 355,00	49 355,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	49 355,00	49 355,00	49 355,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	100 000,00	1 064 355,00	1 064 355,00	1 164 355,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		700 229,10	700 229,10	700 229,10
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		222 384,68	222 384,68	222 384,68
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		922 613,78	922 613,78	922 613,78

TOTAL	0,00	100 000,00	1 986 968,78	1 986 968,78	2 086 968,78
--------------	-------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 086 968,78
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

893 679,31

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et



réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II
C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	519 940,00	519 940,00	519 940,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	911 629,00	911 629,00	911 629,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	14 145,00	14 145,00	14 145,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	245 044,00	245 044,00	245 044,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		0,00	0,00	1 690 758,00	1 690 758,00	1 690 758,00
66	Charges financières	0,00	0,00	191 000,00	191 000,00	191 000,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		0,00	0,00	1 886 758,00	1 886 758,00	1 886 758,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		700 229,10	700 229,10	700 229,10
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		222 384,68	222 384,68	222 384,68
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		922 613,78	922 613,78	922 613,78

TOTAL	0,00	0,00	2 809 371,78	2 809 371,78	2 809 371,78
--------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 809 371,78
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II

C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	132 700,00	132 700,00	132 700,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	150 500,00	150 500,00	150 500,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	1 406 000,00	1 406 000,00	1 406 000,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	336 563,00	336 563,00	336 563,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	31 500,00	31 500,00	31 500,00
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	2 082 263,00	2 082 263,00	2 082 263,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	26 491,00	26 491,00	26 491,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	2 108 754,00	2 108 754,00	2 108 754,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		28 934,47	28 934,47	28 934,47
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		28 934,47	28 934,47	28 934,47

TOTAL	0,00	0,00	2 137 688,47	2 137 688,47	2 137 688,47
--------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 776 562,55
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 914 251,02
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	893 679,31
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

II

D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	28 934,47	28 934,47
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 256 000,00	0,00	1 256 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	6 970,20		6 970,20
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	41 741,09	0,00	41 741,09
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	149 462,81	0,00	149 462,81
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	380 772,70	0,00	380 772,70
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 834 946,80	28 934,47	1 863 881,27

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

223 087,51

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 086 968,78

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	519 940,00		519 940,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	911 629,00		911 629,00
014	Atténuations de produits	14 145,00		14 145,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	245 044,00	0,00	245 044,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	191 000,00	0,00	191 000,00
67	Charges spécifiques (9)	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	222 384,68	222 384,68
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		700 229,10	700 229,10
Dépenses de fonctionnement – Total		1 886 758,00	922 613,78	2 809 371,78

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0.00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 809 371,78

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – RECETTES

II

D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	49 355,00	0,00	49 355,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	100 000,00	0,00	100 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 015 000,00	0,00	1 015 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		222 384,68	222 384,68
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		700 229,10	700 229,10
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 164 355,00	922 613,78	2 086 968,78

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 086 968,78

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	25 000,00		25 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	132 700,00		132 700,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		20 000,00	20 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	150 500,00		150 500,00
731	Fiscalité locale	1 406 000,00		1 406 000,00
74	Dotations et participations (8)	336 563,00		336 563,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	31 500,00	0,00	31 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	26 491,00	8 934,47	35 425,47
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 108 754,00	28 934,47	2 137 688,47

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

2 776 562,55

=

COMMUNE DE SAONE - 39000 BUDGET SAONE M14 - BP - 2022

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 025-212505325-20220324-20220309-DE

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			4 914 251,02

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	0,00	112 044,03	0,00	1 751 837,24	1 751 837,24	0,00	1 751 837,24	III = I + II 1 863 881,27
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	16 741,09	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	41 741,09
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	149 462,81	149 462,81	0,00	149 462,81	149 462,81
21 Immobilisations corporelles	0,00	88 332,74	0,00	292 439,96	292 439,96	0,00	292 439,96	380 772,70
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	6 970,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 970,20
Total des dépenses d'équipement	0,00	112 044,03	0,00	466 902,77	466 902,77	0,00	466 902,77	578 946,80
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		1 256 000,00	1 256 000,00		1 256 000,00	1 256 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	1 256 000,00	1 256 000,00	0,00	1 256 000,00	1 256 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	0,00	112 044,03	0,00	1 722 902,77	1 722 902,77	0,00	1 722 902,77	1 834 946,80
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			28 934,47	28 934,47		28 934,47	28 934,47
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			28 934,47	28 934,47		28 934,47	28 934,47
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								
								223 087,51
Total des dépenses d'investissement cumulées								
								2 086 968,78

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le



ID : 025-212505325-20220324-20220309-DE

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES			A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	0,00	100 000,00	1 986 968,78	1 986 968,78	2 086 968,78
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	1 015 000,00	1 015 000,00	1 015 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	100 000,00	1 015 000,00	1 015 000,00	1 115 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	49 355,00	49 355,00	49 355,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	49 355,00	49 355,00	49 355,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	0,00	100 000,00	1 064 355,00	1 064 355,00	1 164 355,00
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00		700 229,10	700 229,10	700 229,10
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	0,00		222 384,68	222 384,68	222 384,68
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	0,00		922 613,78	922 613,78	922 613,78
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					0,00
Affectation au compte 1068 (8)					0,00
Total des recettes d'investissement cumulées					2 086 968,78

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le



ID : 025-212505325-20220324-20220309-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL		0,00	112 044,03	0,00	1 751 837,24	1 751 837,24	0,00	1 751 837,24	III = I + II 1 863 881,27
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	16 741,09	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	41 741,09
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	16 741,09		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	41 741,09
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	149 462,81	149 462,81	0,00	149 462,81	149 462,81
2046	Attributions compensation investissement	0,00	0,00		149 462,81	149 462,81	0,00	149 462,81	149 462,81
21	Immobilisations corporelles	0,00	88 332,74	0,00	292 439,96	292 439,96	0,00	292 439,96	380 772,70
2111	Terrains nus	0,00	1 800,00		0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00		70 807,62	70 807,62	0,00	70 807,62	70 807,62
2131	Bâtiments publics	0,00	5 640,00		104 100,00	104 100,00	0,00	104 100,00	109 740,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	20 861,79		15 151,00	15 151,00	0,00	15 151,00	36 012,79
2152	Installations de voirie	0,00	38 723,80		0,00	0,00	0,00	0,00	38 723,80
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	0,00	4 027,92		0,00	0,00	0,00	0,00	4 027,92
2157	Matériel et outillage technique	0,00	0,00		2 284,82	2 284,82	0,00	2 284,82	2 284,82
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	6 720,00		10 225,16	10 225,16	0,00	10 225,16	16 945,16
2182	Matériel de transport	0,00	0,00		28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00
2183	Matériel informatique	0,00	0,00		43 000,00	43 000,00	0,00	43 000,00	43 000,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	9 259,27		18 081,36	18 081,36	0,00	18 081,36	27 340,63
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	1 299,96		790,00	790,00	0,00	790,00	2 089,96
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	6 970,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 970,20
Total des dépenses d'équipement		0,00	112 044,03	0,00	466 902,77	466 902,77	0,00	466 902,77	578 946,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		1 256 000,00	1 256 000,00		1 256 000,00	1 256 000,00
1641 Emprunts en euros	0,00	0,00		1 256 000,00	1 256 000,00		1 256 000,00	1 256 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	1 256 000,00	1 256 000,00	0,00	1 256 000,00	1 256 000,00
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	0,00	112 044,03	0,00	1 722 902,77	1 722 902,77	0,00	1 722 902,77	1 834 946,80
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			28 934,47	28 934,47		28 934,47	28 934,47
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			28 934,47	28 934,47		28 934,47	28 934,47
13911 Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00			12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
13912 Subv. transf. Régions	0,00			2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
13913 Subv. transf. Départements	0,00			1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
139151 Subv. transf. GFP de rattachement	0,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
13918 Autres subventions d'équipement transf.	0,00			8 934,47	8 934,47		8 934,47	8 934,47
Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			28 934,47	28 934,47		28 934,47	28 934,47

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le

ID : 025-212505325-20220324-20220309-DE



III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
13	GYMNASE DE L ESPACE - RENOVATION		1 308 172,26	6 970,20	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00	6 970,20	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 13
LIBELLE : GYMNASSE DE L ESPACE - RENOVATION
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 6 970,20	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	6 970,20	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	6 970,20	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		750 139,89	c 100 000,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	750 139,89	100 000,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	225 000,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	71 862,14	100 000,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	10 500,00	0,00	0,00	0,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	142 713,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	160 000,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	7 256,25	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	57 808,50	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	93 029,80
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
018		100 000,00	1 986 968,78	1 986 968,78	2 086 968,78
13	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subventions d'investissement (hors 138)	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
1312	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Régions	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
13151	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Subv. transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	1 015 000,00	1 015 000,00	1 015 000,00
20	Emprunts en euros	0,00	1 015 000,00	1 015 000,00	1 015 000,00
204	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement					
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	100 000,00	1 015 000,00	1 015 000,00	1 115 000,00
10222	FCTVA	0,00	49 355,00	49 355,00	49 355,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	19 355,00	19 355,00	19 355,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières					
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	49 355,00	49 355,00	49 355,00
Total des recettes réelles					
021	Virement de la section de fonctionnement	100 000,00	1 064 355,00	1 064 355,00	1 164 355,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)		700 229,10	700 229,10	700 229,10
2803	Frais d'études, recherche et développ.		222 384,68	222 384,68	222 384,68
2804182	Autres org pub - Bât. et installations		5 100,00	5 100,00	5 100,00
28046	Attributions compensation investissement		1 165,00	1 165,00	1 165,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires		99 448,16	99 448,16	99 448,16
2812	Agencements et aménagements de terrains		2 579,40	2 579,40	2 579,40
			6 765,00	6 765,00	6 765,00

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 025-212505325-20220324-20220309-DE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
28131	Bâtiments publics	0,00		57 274,00	57 274,00	57 274,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00		1 694,88	1 694,88	1 694,88
28138	Autres constructions	0,00		6 048,00	6 048,00	6 048,00
28151	Réseaux de voirie	0,00		36,00	36,00	36,00
28152	Installations de voirie	0,00		2 886,00	2 886,00	2 886,00
281538	Autres réseaux	0,00		566,00	566,00	566,00
28156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	0,00		507,00	507,00	507,00
28157	Matériel et outillage technique	0,00		13 130,00	13 130,00	13 130,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00		4 826,00	4 826,00	4 826,00
28183	Matériel informatique	0,00		7 494,00	7 494,00	7 494,00
28184	Matériel de bureau et mobilier	0,00		2 583,12	2 583,12	2 583,12
28188	Autres immo. corporelles	0,00		10 282,12	10 282,12	10 282,12
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		922 613,78	922 613,78	922 613,78

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Sauf 165, 166 et 16449.
(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET										III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE										B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL									
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	0,00	2 809 371,78	2 809 371,78	0,00	2 809 371,78	2 809 371,78
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	519 940,00	519 940,00	0,00	519 940,00	519 940,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	911 629,00	911 629,00		911 629,00	911 629,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	14 145,00	14 145,00	0,00	14 145,00	14 145,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	245 044,00	0,00	245 044,00	245 044,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services									
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	1 690 758,00	1 690 758,00	0,00	1 690 758,00	1 690 758,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		191 000,00	191 000,00		191 000,00	191 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses financières									
Total des dépenses réelles									
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	196 000,00	196 000,00		196 000,00	196 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			1 886 758,00	1 886 758,00	0,00	1 886 758,00	1 886 758,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			700 229,10	700 229,10		700 229,10	700 229,10
Total des dépenses d'ordre									

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le



ID : 025-212505325-20220324-20220309-DE

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL						
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	2 137 688,47	2 137 688,47	2 137 688,47
016	APA	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	132 700,00	132 700,00	132 700,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	150 500,00	150 500,00	150 500,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	1 406 000,00	1 406 000,00	1 406 000,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	336 563,00	336 563,00	336 563,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	2 082 263,00	2 082 263,00	2 082 263,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	26 491,00	26 491,00	26 491,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	26 491,00	26 491,00	26 491,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	2 108 754,00	2 108 754,00	2 108 754,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		28 934,47	28 934,47	28 934,47
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		28 934,47	28 934,47	28 934,47

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	2 776 562,55
---------------------------------------	--------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	4 914 251,02
---	--------------

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le

ID : 025-212505325-20220324-20220309-DE

Berger Levrault

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE
III
B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	2 809 371,78	2 809 371,78	0,00	2 809 371,78	2 809 371,78
011	Charges à caractère général (4)	0,00	0,00	0,00	519 940,00	519 940,00	0,00	519 940,00	519 940,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6061	Fournitures non stockables	0,00	0,00		75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00
6062	Fournitures non stockées	0,00	0,00		76 500,00	76 500,00	0,00	76 500,00	76 500,00
6063	Fournitures entretien, petit équipement	0,00	0,00		36 000,00	36 000,00	0,00	36 000,00	36 000,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00		15 840,00	15 840,00	0,00	15 840,00	15 840,00
612	Redevances de crédit-bail	0,00	0,00		9 500,00	9 500,00	0,00	9 500,00	9 500,00
613	Locations	0,00	0,00		24 800,00	24 800,00	0,00	24 800,00	24 800,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	0,00	0,00		34 000,00	34 000,00	0,00	34 000,00	34 000,00
6161	Multirisques	0,00	0,00		19 500,00	19 500,00	0,00	19 500,00	19 500,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
618	Divers	0,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00		42 000,00	42 000,00	0,00	42 000,00	42 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00		15 200,00	15 200,00	0,00	15 200,00	15 200,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 025-212505325-20220324-20220309-DE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		911 629,00	911 629,00		911 629,00	911 629,00
6216	Personnel affecté par GFP	0,00	0,00		7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
6218	rattachement	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
633	Autre personnel extérieur	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
6411	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00		342 360,00	342 360,00		342 360,00	342 360,00
6413	Personnel titulaire	0,00	0,00		231 000,00	231 000,00		231 000,00	231 000,00
6450	Personnel non titulaire	0,00	0,00		267 769,00	267 769,00		267 769,00	267 769,00
6470	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00		28 100,00	28 100,00		28 100,00	28 100,00
648	Autres charges sociales	0,00	0,00		400,00	400,00		400,00	400,00
014	Autres charges de personnel	0,00	0,00		14 145,00	14 145,00		14 145,00	14 145,00
739211	Atténuations de produits	0,00	0,00		13 145,00	13 145,00		13 145,00	13 145,00
7392221	Attribution de compensation	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
016	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
017	APA	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65311	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00		245 044,00	245 044,00		245 044,00	245 044,00
65312	Indemnités de fonction	0,00	0,00		72 240,00	72 240,00		72 240,00	72 240,00
65313	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
65314	Cotisations de retraite	0,00	0,00		3 500,00	3 500,00		3 500,00	3 500,00
65315	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00		8 380,00	8 380,00		8 380,00	8 380,00
65316	Formation	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6541	Frais de représentation du maire	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
65568	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6558	Autres contributions	0,00	0,00		28 336,54	28 336,54		28 336,54	28 336,54
657362	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
65748	Subv. fonct. CCAS	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
65821	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
	Déficit des budgets annexes administrati	0,00	0,00		83 874,00	83 874,00		83 874,00	83 874,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	0,00		1 713,46	1 713,46	0,00	1 713,46	1 713,46
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services									
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	1 690 758,00	1 690 758,00	0,00	1 690 758,00	1 690 758,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00		191 000,00	191 000,00		191 000,00	191 000,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		191 000,00	191 000,00		191 000,00	191 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques									
		0,00	0,00	0,00	196 000,00	196 000,00		196 000,00	196 000,00
Total des dépenses réelles									
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	1 886 758,00	1 886 758,00	0,00	1 886 758,00	1 886 758,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)				700 229,10	700 229,10		700 229,10	700 229,10
043	Dot. amort. et prov. Charges de fonct. Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			222 384,68	222 384,68		222 384,68	222 384,68
681		0,00			222 384,68	222 384,68		222 384,68	222 384,68
043		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre									
		0,00			922 613,78	922 613,78		922 613,78	922 613,78

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le



ID : 025-212505325-20220324-20220309-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	0,00	0,00	2 137 688,47	2 137 688,47	2 137 688,47
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	132 700,00	132 700,00	132 700,00
7025	Taxes d'affouage	0,00	0,00	4 550,00	4 550,00	4 550,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7032	Stationnement et location voie publique	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	0,00	0,00	150,00	150,00	150,00
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	0,00	62 000,00	62 000,00	62 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	150 500,00	150 500,00	150 500,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
73221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	0,00	0,00	101 500,00	101 500,00	101 500,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	1 406 000,00	1 406 000,00	1 406 000,00
73111	Impôts directs locaux	0,00	0,00	1 293 000,00	1 293 000,00	1 293 000,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	0,00	0,00	61 000,00	61 000,00	61 000,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
73154	Droits de place	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7318	Autres	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	336 563,00	336 563,00	336 563,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	0,00	0,00	109 000,00	109 000,00	109 000,00
741121	DSR des communes	0,00	0,00	115 800,00	115 800,00	115 800,00
744	FCTVA	0,00	0,00	3 800,00	3 800,00	3 800,00
74748	Participation autres communes	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
7478	Participation Autres organismes	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	0,00	0,00	3 300,00	3 300,00	3 300,00
74833	Etat-Compens. exonération taxes foncières	0,00	0,00	55 083,00	55 083,00	55 083,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0,00	0,00	8 580,00	8 580,00	8 580,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	31 500,00	31 500,00	31 500,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	29 700,00	29 700,00	29 700,00

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 025-212505325-20220324-20220309-DE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
7588	Autres produits divers gestion courante	0,00	0,00	1 800,00	1 800,00	1 800,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	2 082 263,00	2 082 263,00	2 082 263,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	26 491,00	26 491,00	26 491,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	26 491,00	26 491,00	26 491,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	2 108 754,00	2 108 754,00	2 108 754,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		28 934,47	28 934,47	28 934,47
72	Production immobilisée	0,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	0,00		8 934,47	8 934,47	8 934,47
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		28 934,47	28 934,47	28 934,47

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB9900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le

ID : 025-212505325-20220324-20220309-DE

Berger
Levrault

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					7 797 336,83									
1641 Emprunts en euros (total)					7 797 336,83									
00000377781	CREDIT AGRICOLE	20/06/2016	21/06/2016	30/09/2016	2 016 336,83	F		2,430	2,440		T	P	O	A-1
1092655	FRANCHE COMTE													
	CREDIT AGRICOLE	06/09/2019	27/09/2019	01/01/2020	1 015 000,00	F		0,360	0,360		T	F	O	A-1
800000021621502	FRANCHE COMTE													
	CAISSE DE CREDIT MUTUEL				1 350 000,00	F		4,563	4,563		T	P	O	A-1
800000021621504	CAISSE DE CREDIT MUTUEL				2 150 000,00	F		4,563	4,563		T	P	O	A-1
9730545	CAISSE D EPARGNE	02/05/2016	20/07/2016	30/09/2016	1 265 000,00	F		2,430	2,440		T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers localitaires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					7 797 336,83									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le



ID : 025-212505325-20220324-20220309-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/N													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)			
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		6 403 467,28					1 255 028,81	190 118,66	0,00	0,00	4 434,42
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 403 467,28					1 255 028,81	190 118,66	0,00	0,00	4 434,42
00000377781		0,00	A-1	1 619 813,41	16,00	F		2,440	77 945,34	38 654,78	0,00	0,00	104,08
1092655		0,00	A-1	1 015 000,00	1,00	F		0,360	1 015 000,00	3 654,00	0,00	0,00	0,00
800000021621502		0,00	A-1	1 059 386,21	16,00	F		4,563	43 201,73	47 607,54	0,00	0,00	0,00
800000021621504		0,00	A-1	1 687 170,96	16,00	F		4,563	68 802,73	75 819,43	0,00	0,00	0,00
9730545		0,00	A-1	1 022 096,70	16,00	F		2,440	50 079,01	24 382,91	0,00	0,00	4 330,34
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 025-212505325-20220324-20220309-DE

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant d0 au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 403 467,28					1 255 028,81	190 118,66	0,00	4 434,42

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX			B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilées par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 568.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le



ID : 025-212505325-20220324-20220309-DE

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			IV
IV – ANNEXES			B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou Inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 403 467,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swap)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le

ID : 025-212505325-20220324-20220309-DE

Berger Levrault

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	
	IV
	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture							Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	
	IV
	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)									
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture					Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		
		Taux payé		Taux reçu (7)		Niveau de taux (6)	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux (7)				Après opération de couverture
Taux fixe (total)							0,00	0,00	
Taux variable simple (total)							0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)							0,00	0,00	
Total							0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le

ID : 025-212505325-20220324-20220309-DE

Berger Levrault

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME			B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le



ID : 025-212505325-20220324-20220309-DE

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES		B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le



ID : 025-212505325-20220324-20220309-DE

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délégation du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	202 Frais relatifs doc d'urba	10	20/12/2017
L	2031 Frais études non suivies	5	20/12/2017
L	2033 Frais ins. non suivis tvx	5	20/12/2017
L	2041 Subvention équipement	5	20/12/2017
L	2042 Subventions d'équipement	15	20/12/2017
L	2051 Logiciels	2	20/12/2017
L	2051 Autres brevets licences	5	20/12/2017
L	208 Autres immo corporelles	5	20/12/2017
L	2121 Plantations arbres agence	15	20/12/2017
L	2128 Autres agencement terrain	25	20/12/2017
L	21311 Bâtiments Hôtel Ville	30	20/12/2017
L	21312 Bâtiments scolaire	30	20/12/2017
L	21318 Autres bâtiments publics	30	20/12/2017
L	21318 Bâtiment léger, abris	15	20/12/2017
L	2132 Immeuble de rapport	30	20/12/2017
L	2135 Inst générales, agenc	25	20/12/2017
L	2138 Autres constructions	15	20/12/2017
L	2151 Réseaux voirie	40	20/12/2017
L	2152 Installations voirie	15	20/12/2017
L	21534 Réseaux électrification	40	20/12/2017
L	21538 Autres réseaux	40	20/12/2017
L	2156 Mat out incendie	7	20/12/2017
L	2157 Mat Out de voirie	7	20/12/2017
L	2158 Autres inst mat out tech	10	20/12/2017
L	2181 Inst aménagements divers	15	20/12/2017
L	2182 Matériel transport léger	7	20/12/2017
L	2182 Mat transp utilitaire min	10	20/12/2017
L	2183 Mat bureau info téléphoni	5	20/12/2017
L	2183 Mat bureau élec électroni	5	20/12/2017
L	2184 Mobilier	10	20/12/2017
L	2188 Autres immo corporelles	6	20/12/2017

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le

ID : 025-212505325-20220324-20220309-DE

Berger Levrault

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	2188 Equipemnt cuisine cantine	15	20/12/2017
L	2188 Coffre fort	20	20/12/2017

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N			B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

PROVISIONS BUDGETAIRES (2)

Provisions pour risques et charges (3)	0,00		5 975,58	5 975,58	5 975,58	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		5 975,58	5 975,58	5 975,58	0,00
Réparation toitures bâtiments communaux	0,00	30/03/2016	5 975,58	5 975,58	5 975,58	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		5 975,58	5 975,58	5 975,58	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		5 975,58	5 975,58	5 975,58	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS		B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le



ID : 025-212505325-20220324-20220309-DE

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES			B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le



ID : 025-212505325-20220324-20220309-DE

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le



ID : 025-212505325-20220324-20220309-DE

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS		B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le



ID : 025-212505325-20220324-20220309-DE

IV – ANNEXES										IV
ANNEXES PATRIMONIALES – EMPRUNTS GARANTIS										B7.1

B7.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT		B7.2

B7.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 108 754,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)		I / II
		0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le



ID : 025-212505325-20220324-20220309-DE

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES			B8.1

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					
FONCTIONNEMENT (total)					0,00
6574		Subvention 2020	ACCA Association des Chasseurs	Association	0,00
6574		Subvention 2020	AFCAC Anciens Combattants	Association	0,00
6574		Subvention 2020	Amicale de Saône	Association	0,00
6574		Diagonale du Doubs	Amicale de Saône	Association	0,00
6574		Subvention 2020	Asparelle, association des parents d'élèves	Association	0,00
6574		Subvention 2020	ASSM Association Sportive Saône Mamirolle (Foot)	Association	0,00
6574		Subvention 2020	AVALFORT Association protection des forts	Association	0,00
6574		Subvention 2020	Basket Saône Vallée d'Ormans	Association	0,00
6574		Subvention 2020	Batterie fanfare de Saône	Association	0,00
6574		Subvention 2020	Chats de Gout'hier sans Toit	Association	0,00
6574		Subvention 2020	Coopérative scolaire maternelle	Association	0,00
6574		Subvention 2020	Coopérative scolaire élémentaire	Association	0,00
6574		Subvention 2020	Donneurs de sang	Association	0,00
6574		Subvention 2020	Entente Saône Mamirolle (Hand)	Association	0,00
6574		Subvention 2020	Familles Rurales Saône	Association	0,00
6574		Subvention 2020 (187 élèves x 8)	Foyer Socio Educatif du Collège	Association	0,00
6574		Subvention 2020	Judo Club du Marais	Association	0,00
6574		Subvention 2020	Karaté Club de Saône Mamirolle	Association	0,00
6574		Subvention 2020	Les Archers du Plateau	Association	0,00
6574		Subvention 2020	MEJ Mouvement Eucharistique	Association	0,00
6574		Subvention 2020	Snow Time	Association	0,00
6574		Subvention 2020	Tennis Club de Saône	Association	0,00
6574		Subvention 2020	Trait d'Union	Association	0,00
6574		Subvention 2020	Volley Club de Saône	Association	0,00
6574		Subvention 2020	Club du 3ème Age	Association	0,00
6574		Subvention 2020	Club des Optimistes	Association	0,00
6574		Subvention 2020	Lacim	Association	0,00
6574		Subvention 2020	Secours Catholique	Association	0,00
6574		Subvention 2020	Amicale du personnel communal commune de Saône	Association	0,00
6574			*Divers	Autre personne de droit public	0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL		B8.2

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat		Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant des redevances restant à courir				Cumul restant	Total (1)
						N+1	N+2	N+3	N+4		
Crédits-bails mobiliers											
4 coeurs malinés et écoles		2017	LIXXBAIL	5		9 446,40	9 446,40	9 446,40	9 446,40	2 361,60	40 147,20
						9 446,40	9 446,40	9 446,40	9 446,40	2 361,60	40 147,20
Crédits-bails immobiliers						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total						9 446,40	9 446,40	9 446,40	9 446,40	2 361,60	40 147,20

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le



ID : 025-212505325-20220324-20220309-DE

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE		B8.3

ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
- (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le



ID : 025-212505325-20220324-20220309-DE

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		B9

GRADES OU EMPLOIS (1)		CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPTP (4)		
			EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)			5,00	0,00	5,00	5,00	6,00	11,00
Adjoint administratif		C	2,00	0,00	2,00	2,00	4,00	6,00
Adjoint administratif ppal 1° cl		C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif ppal 2° cl		C	2,00	0,00	2,00	2,00	1,00	3,00
Attaché Territorial		A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)			9,00	0,00	9,00	9,00	1,00	10,00
Adjoint technique		C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique ppal 1° cl		C	2,00	0,00	2,00	2,00	1,00	3,00
Adjoint technique ppal 2° cl		C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal		C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien ppal 1ère classe		B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)			1,00	1,00	2,00	2,00	2,00	4,00
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.		C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.		C	0,00	1,00	1,00	1,00	2,00	3,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)			1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine ppal 2° cl		C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)			16,00	1,00	17,00	17,00	9,00	26,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le

Berger Levrault

ID : 025-212505325-20220324-20220309-DE

- (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
- ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
- Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).
- (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

	IV
	B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Index (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif	C	ADM	354	0,00	A	A
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	ADM	380	0,00	A	A
Adjoint technique ppal 1° cl	C	TECH	367	0,00	A	A
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	S	356	0,00	A	A
Attaché Territorial	A	ADM	821	0,00	A	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES		
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).



IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE		B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
SERVICE PUBLIC	CAVEAUX CIMETIERE DE SAONE			21250532500077	SPIC	non
SERVICE PUBLIC	FORET DE SAONE			21250532500069	SPIC	oui
SERVICE PUBLIC	PERISCOLAIRE ET ACCUEIL DE LOISIRS	01/09/2010	24/06/2010	21250532500093	SPA	non

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le



ID : 025-212505325-20220324-20220309-DE

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 284 934,47	I 1 284 934,47
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 256 000,00	1 256 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 256 000,00	1 256 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		28 934,47	28 934,47
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	28 934,47	28 934,47

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 284 934,47	112 044,03	223 087,51	1 620 066,01

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		971 968,78	III 971 968,78
Ressources propres externes de l'année (a)		49 355,00	49 355,00
10221		0,00	0,00
10222	FCTVA	19 355,00	19 355,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	30 000,00	30 000,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		922 613,78	922 613,78
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2803	Frais d'études, recherche et dévelop.	5 100,00	5 100,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	1 165,00	1 165,00
28046	Attributions compensation investissement	99 448,16	99 448,16
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 579,40	2 579,40
2812	Agencements et aménagements de terrains	6 765,00	6 765,00
28131	Bâtiments publics	57 274,00	57 274,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 694,88	1 694,88
28138	Autres constructions	6 048,00	6 048,00
28151	Réseaux de voirie	36,00	36,00
28152	Installations de voirie	2 886,00	2 886,00
281538	Autres réseaux	566,00	566,00
28156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	507,00	507,00
28157	Matériel et outillage technique	13 130,00	13 130,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	4 826,00	4 826,00
28183	Matériel informatique	7 494,00	7 494,00
28184	Matériel de bureau et mobilier	2 583,12	2 583,12
28188	Autres immo. corporelles	10 282,12	10 282,12
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	700 229,10	700 229,10

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
------------------------------------	---	-----------------------------------	--------------------------	-------------

COMMUNE DE SAONE - 39000 BUDGET SAONE M14 - BP - 2022

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le



ID : 025-212505325-20220324-20220309-DE

Total ressources propres disponibles	971 968,78	100 000,00	0,00	0,00	1 071 968,78
---	-------------------	-------------------	-------------	-------------	---------------------

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 620 066,01
Ressources propres disponibles	IV 1 071 968,78
Solde	V = IV – II (8) -548 097,23

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES			IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE			D1

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale				
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le



ID : 025-212505325-20220324-20220309-DE

IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	IV
	D2

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES					IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS					D4

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	4 843 893,00	0,00	32,14	0,00	1 617 285,00	0,00
TFPNB	69 232,00	0,00	31,75	0,00	22 701,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	4 913 125,00	0,00			1 639 986,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.
(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES****V****A**

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 22

Nombre de suffrages exprimés : 22

VOTES :

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 18/03/2022

Présenté par Le Maire (1),

A SAONE, le 24/03/2022

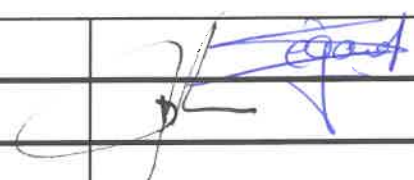
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A SAONE, le 24/03/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2).

BELLEVILLE Marion	
CALVAT Lylian	
CASTILLON Nathalie	
CUCHE Jérôme	
GABLE Marlène	
GAULARD Claude	
GOMES Karine	
GROSGURIN Fanny	
JUAREZ Emilio	
LE BRAS Antoinette	
LECAILLE Marc	
MALIVERNAY Jean Baptiste	
MARECHAL Cyril	
MOREL Christian	
NICOLAS Franck	
PELLETIER Charles-Emmanuel	
PRAOM Margaux	
RAHON-SIMON Delphine	
RIGAL Philippe	
SAUVONNET Nadine	

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES****A**

SEGARD Violette	
VUILLEMIN Benoît Le Maire	
WASNER Maud	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 07/04/2022 et de la publication le

A SAONE, le 24/03/2022

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...



Recettes d'investissement engagées non liquidées

Code	Article	N° eng.	Désignation	Tiers	Opération	Fonction	Montant	Commentaire
1312	Subv.équip.transf.régions							
47	Subv Efflois réhab gymnase			REGION BOURGOGNE FRAN	13		100 000.00 €	
	Convention 2018Y-03625							
					Total article		100 000.00 €	

Le présent état est arrêté à la somme de 100 000.00 €

L'ordonnateur : A Saône le 31.01.2022

M. Benoit Vuillemin, Maire

Bon pour transfert



[Signature]
Le Comptable Public
Service de Gestion Comptable
du Grand Besançon
Thierry COLLANGE

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le



ID : 025-212505325-20220324-20220309-DE

Résultats budgétaires de l'exercice

18200 - SAONE -

Exercice 2021

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	2 841 313,00	4 824 214,00	7 665 527,00
Titres de recette émis (b)	575 589,69	2 475 097,04	3 050 686,73
Réductions de titres (c)	12 755,37	99 505,87	112 261,24
Recettes nettes (d = b - c)	562 834,32	2 375 591,17	2 938 425,49
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 086 586,00	4 393 220,00	5 479 806,00
Mandats émis (f)	615 249,84	2 212 458,71	2 827 708,55
Annulations de mandats (g)	16 669,95	89 418,21	106 088,16
Depenses nettes (h = f - g)	598 579,89	2 123 040,50	2 721 620,39
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		252 550,67	216 805,10
(h - d) Déficit	35 745,57		



Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le



ID : 025-212505325-20220324-20220309-DE

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

18200 - SAONE -

Exercice 2021

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement	-187 341,94		-35 745,57		-223 087,51
Fonctionnement	2 524 011,89		252 550,67		2 776 562,56
TOTAL I	2 336 669,95		216 805,10		2 553 475,05
II - Budgets des services à caractère administratif					
18202-FORET SAONE -					
Investissement	-23 592,56		12 264,22		-11 328,34
Fonctionnement	183 464,49	28 049,11	-13 012,50		142 402,88
Sous-Total	159 871,93	28 049,11	-748,28		131 074,54
18270-PERISCOL ACCUEIL					
LOISIRS					
Investissement	152,85		-468,91		-316,06
Fonctionnement	870,61		442,80		1 313,41
Sous-Total	1 023,46		-26,11		997,35
TOTAL II	160 895,39	28 049,11	-774,39		132 071,89
III - Budgets des services					
a					

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non
personnalisés

18200 - SAONE -

Exercice 2021

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
caractère industriel et commercial					
18260-CAVEAUX SAONE -	-37 260,26		8 030,37		-29 229,89
Investissement	9 941,38		700,87		10 642,25
Fonctionnement	-27 318,88		8 731,24		-18 587,64
Sous-Total	-27 318,88		8 731,24		-18 587,64
TOTAL III	-27 318,88		8 731,24		-18 587,64
TOTAL I + II + III	2 470 246,46	28 049,11	224 761,95		2 666 959,30



114

39000 BUDGET SAONE M14 2021

Dépenses d'investissement engagées non mandatées

Code	Article	Désignation	Tiers	Opération	Fonction	Montant	Commentaire
	N° eng.						
	283	Raccordement fibre	NETALIS			5 640.00 €	
				Total article		5 640.00 €	
2135	Instal. gén. agenc. aména. cons						
	48	RENOV SALLES MAIRIE	BOUCARD THIERRY			1 964.58 €	
		MAURICE MAIRE FENETRE BOI					
	270	Plaques porte	COURVOISIER PUBLICITE			1 254.82 €	
			VISTO ENSEIGNE				
	307	Stores ecole maternelle	COURVOISIER PUBLICITE			6 458.38 €	
			VISTO ENSEIGNE				
	309	Stores ecole primaire	KOMILFO STORES			3 074.54 €	
	312	Stores Mairie	KOMILFO STORES			7 600.00 €	
	322	Panneau parking ELU	COURVOISIER PUBLICITE			509.47 €	
			VISTO ENSEIGNE				
				Total article		20 861.79 €	
2152	Installations de voirie						
	269	Enrobe cimetiere	TP JC BONNEFOY			8 215.20 €	
	303	Fonds de concours voirie	GRAND BESANCON METROP			30 508.60 €	



Dépenses d'investissement engagées non mandatées

Code	Article	Désignation	Tiers	Opération	Fonction	Montant	Commentaire
	N° eng.			Total article		38 723.80 €	
21568	Autre matériel et outillage						
	342	Defebrilateurs	D SECURITE GROUPE			4 027.92 €	
				Total article		4 027.92 €	
2158	Autres matériels & outillage						
	305	Aspirateur feuilles	TERRE COMTOISE			6 720.00 €	
				Total article		6 720.00 €	
2184	Mobilier						
	302	Tables chaises sal Guy Devaux	DACTYL BUREAU			9 259.27 €	
				Total article		9 259.27 €	
2188	Autres immo corporelles						
	102	Parafoudre eglise	PRETRE ET FILS			898.80 €	
	280	Illuminations Noel	LEGALLAIS			401.16 €	
				Total article		1 299.96 €	
2313	Immos en cours-constructions						
	83	restructuration ancien gymnase solde 2019 + révision prix	LA FABRIKE JEAN Angès Architecte	13		1 893.93 €	

Dépenses d'investissement engagées non mandatées

Code	Article	N° eng.	Désignation	Tiers	Opération	Fonction	Montant	Commentaire
		244	Anc Gymnase lot 2 - démolitions dont Eurotech 1250 €	*SNCB	13		5 076.27 €	
		Total article					6 970.20 €	

Le présent état est arrêté à la somme de 112 044.03 €

Ben pour Transfer

L'ordonnateur : A Saone du 31.01.2022.

N. Benoit Vuillemin, Maire



Détail des charges rattachées

Code	Article	N° eng.	Désignation	Tiers	Fonction	Montant	Commentaire
60624	Produits de traitement						
		271	Sel deneigement	ROCK		2 772.00 €	
					Total article	2 772.00 €	
60632	F. de petit équipement						
		260	Micros	REBOUL ET JEAN EQUIPEME		187.38 €	
		316	Copeaux bois parc Loupiots	SCIERIE CUCHE A B		229.80 €	
					Total article	417.18 €	
6226	Honoraires						
		3	Divis foncière parc AD224 DEVIS D18120598	EMILIEN KURY		1 236.00 €	
		8	BORNAGE PARCELLE AN58	EMILIEN KURY		2 436.00 €	
		226	BORNAGE ZA COMBE DU POM DEV D19060742	EMILIEN KURY		3 588.00 €	
					Total article	7 260.00 €	

Le présent état est arrêté à la somme de 10 449,18 €

L'ordonnateur : A Saône le 31.01.2022

N. Benoit Vuillemin, Le Maire

Ben peu Transfert



Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le



ID : 025-212505325-20220324-20220309-DE